



## Devenir membre du conseil d'administration de l'ARRA<sup>2</sup>

Élus par l'assemblée générale pour une durée de trois ans, les administrateurs se réunissent en conseil d'administration (CA) pour représenter les adhérents et prendre les décisions qu'ils jugent utiles à la gestion et au développement de l'association. Lorsque le conseil d'administration est constitué, il élit les 4 membres du bureau : président, vice-président, secrétaire et trésorier. Le bureau est élu pour un an.

Tout adhérent à jour de sa cotisation peut candidater en cochant la case « *Je suis candidat-e au conseil d'administration de l'ARRA<sup>2</sup>* » du bulletin d'inscription ci-joint, ou en le faisant savoir par téléphone ou par mail aux salariés de l'association. Nous demandons aux candidats d'être présents, dans la mesure du possible, le jour de l'assemblée générale.

## 5 mandats sont à pourvoir ou à renouveler en 2024

Le CA est composé de 9 à 15 administrateurs. Cette année 5 membres du CA arrivent en fin de mandat (en grisé).

MANDAT	FIN DE MANDAT	STATUT	ADMINISTRATEUR	BUREAU	FONCTION	ORGANISME	DEPARTEMENT
1	2025	Reconduit	Lucille DELACOUR		Technicienne de rivière	Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère	Isère (38)
2	2026	Reconduit	François DELORME		Responsable de service	Saint-Etienne Métropole	Loire (42)
3	2025	Reconduit	Héloïse GRIMBERT	Secrétaire	Formatrice	Centre de Formation et Promotion Horticole Lyon-Ecully	Rhône (69)
4	2025	Reconduit	Etienne GRES		Technicien de rivière	EPAGE Loire Lignon	Haute-Loire (43)
5	2024	A renouveler	Hervé CALTRAN	Trésorier adjoint	Responsable d'unité à la direction de l'eau	Grand Lyon	Rhône (69)
6	2026	Reconduit	Flora GUILLOUX		Gérante	L'Onde - Paysagiste concepteur	Savoie (73)
7	2024	A renouveler	Romain PITRA		Technicien de rivière	Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et Affluents	Haute-Savoie (74)
8	2026	Reconduit	Alexandre MANZANILLA		Directeur	EPAGE Bourbre	Isère (38)
9	2024	A renouveler	Eric DEDONDER		Gérant	Flore Haie Faune	Isère (38)
10	2025	Reconduit	Sylvain WILLIG		Ingénieur écologue	Setec Hydratec	Rhône (69)
11	2026	Reconduit	Frédéric GRUFFAZ	Trésorier	Gérant	Eau & Territoires	Isère (38)
12	2024	A renouveler	Julien DUMOUTIER	Président	Responsable de l'unité prévention des inondations	Valence Romans Agglo	Drôme (26)
13	2025	Reconduit	Sébastien BRET		Chargé de mission milieux aquatiques	Parc Naturel Régional Livradois-Forez	Puy-de-Dôme (63)
14	2026	Reconduit	Emmanuelle TACHOIRES	Vice-présidente	Chargée de mission Prévention des inondations	Syndicat Isérois Rivières-Rhône Aval	Isère (38)
15	2024	A renouveler	Perrine BROUST	Secrétaire adjointe	Chargée de missions	France Dignes	Isère (38)

## Concrètement, comment ça se passe ?

Nous organisons 4 à 5 réunions de CA par an, en semaine, sur une journée complète, de préférence en présentiel. Ce sont des réunions conviviales, entrecoupées d'un repas partagé. On y traite les sujets importants pour la vie de l'association : programme annuel, contenu des actions, préparation de l'AG, volets sociaux... La présence des membres du CA est importante mais elle n'est pas obligatoire. En général, nous choisissons des dates qui conviennent au maximum de personnes. En plus de ces réunions, une partie des discussions et des décisions se fait par échange de mail ou en visioconférence.

L'implication au CA est bénévole et n'ouvre à aucune rémunération. Selon les possibilités de chacun au sein de sa structure employeuse, il est possible d'intégrer la participation au CA parmi ses missions. Pour intégrer le CA, il est nécessaire d'être adhérent à titre personnel (adhésion personne physique) ou par l'intermédiaire de sa structure (adhésion personne morale) et d'être à jour de sa cotisation annuelle.



## **Pourquoi votre participation est importante ?**

---

Votre implication, à travers votre candidature et votre participation au CA, est importante :

- pour représenter la diversité des membres de l'ARRA²,
- pour répondre au mieux aux besoins des adhérents,
- pour garantir la richesse des débats et des projets à venir,
- pour maintenir le dynamisme de l'association,
- pour prendre le relais et continuer la construction du réseau initiée depuis 25 ans...

**Une association vit par ses projets mais surtout grâce à l'implication de ses membres !**